

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootechniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-373

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....374-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

| | |
|---|---------|
| TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot | |
| 25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan..... | 407-424 |
| Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO | |
| 26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama | 425-435 |
| KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic | |
| 27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire) | 436-451 |
| Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN | |
| 28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale | 452-472 |
| Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU | |
| 29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger) | 473-483 |
| M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO | |
| 30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire)..... | 484-500 |
| Assamoi Omer YAPI | |
| 31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé..... | 501-521 |
| Robert Lorimer ZOUKPÉ | |
| 32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire)..... | 522-537 |
| Brou Gbalou David KOUASSI | |
| 33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury..... | 538-550 |
| Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN | |
| 34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin..... | 551-570 |
| Sciences de l'éducation et psychologie / Communication | |
| Moulin Aymar MBINA YEMBI | |
| 35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés..... | 571-583 |
| Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA | |
| 36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena..... | 584-597 |

| | |
|---|---------|
| Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE | |
| 37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal | 598-611 |
| Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE | |
| 38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali..... | 612-627 |
| Placide MENGOUA | |
| 39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis | 628-641 |
| Djirekar Thierry MEDA | |
| 40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF) | 642-658 |
| Ulrich Ariel YEKE PENDI | |
| 41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans..... | 659-677 |
| AHMAT Abdoulaye Bichara | |
| 42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena | 678-700 |
| Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO | |
| 43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso..... | 701-716 |
| Roger KABATA MULUNDU | |
| 44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa | 717-732 |
| Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUSA AMADOU | |
| 45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder..... | 733-750 |
| Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA | |
| 46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ? | 751-765 |
| Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion | |
| BOTTY Bi Naga Landry | |
| 47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux..... | 766-779 |
| Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ | |
| 48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale | 780-793 |
| Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI | |
| 49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais | 794-810 |
| Amani Stéphane N'GUESSAN | |
| 50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique | 811-829 |

| | |
|--|---------|
| Cyrille Aymard BEKONO | |
| 51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique | 830-848 |
| ANZIAN Mlan Kouakou Pierre | |
| 52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques | 849-864 |
| Seybou DJIBO | |
| 53. La guerre des courants islamiques au Niger | 865-887 |
| Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN | |
| 54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920 | 888-903 |
| Sié François KOUAKAN | |
| 55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle)..... | 904-914 |
| Mathieu SITIONON | |
| 56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire..... | 915-931 |
| Mamadou Mariame DIALLO | |
| 57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025) | 932-946 |
| BAKAYOKO Djakaridja | |
| 58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995..... | 947-962 |
| KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain | |
| 59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique | 963-978 |

FISCALITÉ SUR LES INTRANTS ZOOTECHNIQUES ET INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES RURAUX : ANALYSE DE L'IMPACT DE LA TVA DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)

TAXATION OF ZOOTECHNICAL INPUTS AND SOCIO-ECONOMIC INTEGRATION OF RURAL YOUTH: ANALYSIS OF VAT IMPACT IN THE SUB-PREFECTURE OF BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE)

Kouamé Frédéric N'DRI

Assistant, Département de Géographie, Associé à l'Unité de Recherche en Économie et Développement (URED),
Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

E-mail : kouamefredericndri17@gmail.com

Résumé : En Côte d'Ivoire, l'application d'une Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les intrants zootechniques, fixée à 18 % par la Loi de finances 2020 puis ramenée à 9 % en 2022, soulève la question de ses effets sur l'insertion économique des jeunes ruraux engagés dans l'élevage. Dans la sous-préfecture de Bouaké, où le chômage des 15-35 ans atteint 37,4 % (INS, 2021), cette mesure intervient dans un contexte de forte dépendance aux aliments importés et de faible capitalisation des exploitations juvéniles. La présente étude analyse l'impact de cette fiscalité sur les coûts de production, la rentabilité, les décisions d'investissement et l'emploi des jeunes éleveurs. La méthodologie repose sur une approche mixte : une enquête quantitative par questionnaire auprès de 217 jeunes éleveurs (18-40 ans) sélectionnés par sondage raisonné stratifié selon la filière, 18 entretiens semi-directifs avec des acteurs sectoriels, et une analyse comparative des marges avant et après TVA. Les résultats révèlent une hausse moyenne de 9 % des charges d'alimentation et une contraction des marges nettes de 31,2 %, atteignant 43,7 % en aviculture chair. Les intentions d'investissement à 12 mois ont chuté de 52 % à 21 %, tandis que l'emploi salarié dans l'échantillon a diminué de 31,5 %. L'étude conclut que la TVA, même réduite à 9 %, affaiblit le rôle de l'élevage comme levier d'insertion socio-économique et appelle à des mesures compensatoires ciblées (exonérations, fonds de garantie, structuration de filières d'intrants locaux).

Mots-clés : Fiscalité agricole ; intrants zootechniques ; insertion socio-économique ; jeunesse rurale ; Bouaké.

Abstract: In Côte d'Ivoire, the application of a Value Added Tax (VAT) on livestock inputs, set at 18% by the 2020 Finance Act and reduced to 9% in 2022, raises questions about its effects on the economic integration of rural youth engaged in animal husbandry. In the sub-prefecture of Bouaké, where unemployment among 15-35 year-olds reaches 37.4% (INS, 2021), this measure occurs in a context of high dependence on imported feed and low capitalization of youth-run farms. This study analyzes the impact of this taxation on production costs, profitability, investment decisions, and youth employment. The methodology relies on a mixed-methods approach: a quantitative survey of 217 young farmers (18-40 years old) selected through stratified purposive sampling by sector, 18 semi-structured interviews with sectoral stakeholders, and a comparative analysis of margins before and after VAT. The results reveal an average 9% increase in feed costs and a 31.2% contraction of net margins, reaching 43.7% in broiler farming. Twelve-month investment intentions dropped from 52% to 21%, while salaried employment in the sample fell by 31.5%. The study concludes that VAT, even reduced to 9%, weakens livestock farming's role as a lever of socio-economic integration and calls for targeted compensatory measures (exemptions, guarantee funds, structuring of local input supply chains).

Keywords: Agricultural taxation; livestock inputs; socio-economic integration; rural youth; Bouaké.

Introduction

Le secteur de l'élevage occupe, dans l'économie agricole de la Côte d'Ivoire, une place à la fois stratégique et paradoxale. Stratégique, parce qu'il assure une part substantielle des besoins protéiques animaux des ménages urbains et ruraux et constitue, dans de nombreuses zones de l'intérieur du pays, un filet de sécurité économique indispensable pour les populations les plus vulnérables (MIRAH, 2022, p. 14). Paradoxale, parce que ce secteur demeure structurellement dépendant de l'extérieur pour l'essentiel de ses intrants – aliments composés, médicaments vétérinaires, poussins d'un jour – dont la majeure partie est importée ou fabriquée à partir de matières premières importées, exposant ainsi les exploitants à des variations de prix que les politiques fiscales internes ne font qu'amplifier.

Dans ce contexte, l'introduction puis la révision de la TVA applicable aux intrants zootechniques constituent un choc fiscal dont les effets se répercutent avec une acuité particulière sur les petits producteurs et, plus encore, sur les jeunes entrepreneurs ruraux qui font leurs premiers pas dans la filière. À Bouaké, deuxième ville de Côte d'Ivoire et capitale économique du Centre, la question de l'insertion des jeunes dans les activités productives revêt une urgence sociale majeure. Avec un taux de chômage des 15-35 ans estimé à 37,4 % dans la région du Gbêkê (INS, 2021, p. 42), l'aviculture, l'élevage porcin et les petits ruminants représentent pour de nombreux jeunes l'une des rares voies d'accès à un revenu décent, accessible sans diplôme universitaire spécialisé et mobilisable avec un capital de départ relativement modeste (N'Dri, 2024, p. 187 ; FAO, 2022, p. 23).

Toutefois, l'application de la TVA sur les aliments du bétail et les intrants connexes (mesure initialement fixée à 18 % par la Loi de finances 2020, avant d'être révisée à 9 % en 2022) a profondément perturbé l'équilibre économique de ces exploitations juvéniles. Plusieurs études conduites à Abidjan (Kassi-Djodjo et al., 2021 ; Kouamé, 2022) ont documenté les effets de cette mesure sur les grandes exploitations industrielles, tandis qu'au plan international, la littérature relative aux taxes sur les intrants agricoles (De Janvry et Sadoulet, 2010 ; Anríquez et Stamoulis, 2007) souligne leur effet régressif particulièrement marqué sur les petites unités productives. Cependant, la situation des jeunes éleveurs périurbains et ruraux de Bouaké demeure, à ce jour, insuffisamment documentée dans la littérature scientifique ivoirienne.

C'est précisément cette lacune que la présente étude entend combler. La problématique centrale qui guide cette recherche peut ainsi être formulée : dans un contexte caractérisé par une forte dépendance aux intrants importés, une faible capitalisation des exploitations juvéniles et un chômage structurel des jeunes, dans quelle mesure la TVA appliquée aux intrants zootechniques influence-t-elle les coûts de production, la rentabilité des exploitations et les trajectoires d'insertion socio-économique des jeunes éleveurs de la sous-préfecture de Bouaké ?

Trois hypothèses opérationnelles structurent cette recherche. Premièrement, l'application de la TVA sur les intrants zootechniques entraîne une hausse significative des charges d'exploitation et une contraction des marges nettes des jeunes éleveurs, indépendamment du taux appliqué (18 % ou 9 %). Deuxièmement, cette pression fiscale se traduit par un repli mesurable des intentions d'investissement et par une destruction nette d'emplois salariés dans les exploitations juvéniles. Troisièmement, l'effet de la TVA est discriminatoire de facto à l'encontre des primo-entrants dans la filière, lesquels ne disposent pas des économies d'échelle ni des réseaux d'approvisionnement à moindre coût des éleveurs plus expérimentés.

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'impact de la TVA sur les intrants zootechniques sur la dynamique d'insertion socio-économique des jeunes ruraux de Bouaké. Plus spécifiquement, la recherche vise à : (i) mesurer l'évolution des coûts d'exploitation et des marges nettes par filière avant et après l'application de la TVA ; (ii) caractériser les perceptions des jeunes éleveurs et leurs stratégies d'adaptation à la pression fiscale ; (iii) évaluer les effets de la mesure sur les intentions d'investissement et l'emploi salarié dans la filière. Pour répondre à ces objectifs, l'article est structuré en trois parties : un cadre théorique et méthodologique, la présentation des résultats empiriques, et une discussion critique assortie de recommandations.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Cadre théorique et clarification conceptuelle

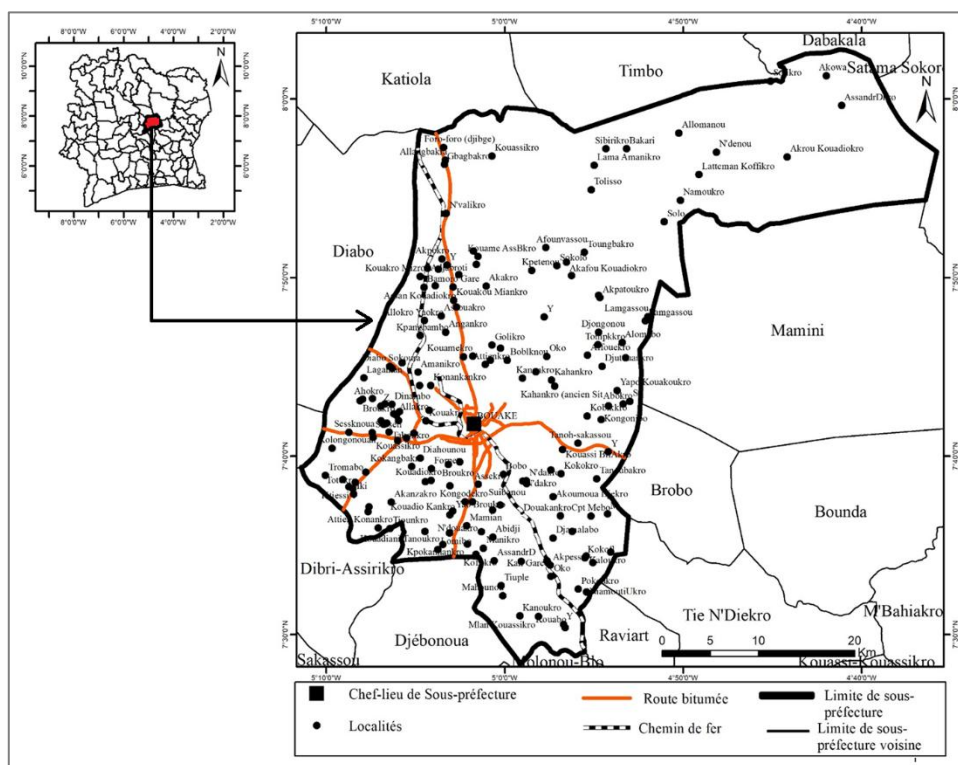
L'analyse de l'impact d'une mesure fiscale sur l'insertion socio-économique des jeunes ruraux mobilise trois corpus théoriques complémentaires. Premièrement, l'économie de la fiscalité agricole, dans le sillage des travaux de Schiff et Valdés (1992) puis d'Anderson (2009), établit que les taxes sur les intrants agricoles produisent un effet régressif d'autant plus marqué que les exploitations concernées sont de petite taille et que leur structure de coûts est dominée par les consommations intermédiaires. Cette grille de lecture est particulièrement adaptée aux filières avicoles ouest-africaines, où l'alimentation représente 60 à 75 % des charges totales (FAO, 2020, p. 17). Deuxièmement, l'approche par les capacités d'Amartya Sen (Sen, 2000) permet d'appréhender l'insertion socio-économique des jeunes non comme un simple accès à un revenu, mais comme l'expansion des libertés réelles d'entreprendre, d'investir et de se projeter dans l'avenir. Une fiscalité qui contraint les jeunes éleveurs à réduire leur volume de production ou à abandonner leurs projets d'investissement restreint ainsi leur espace de capacités, indépendamment même de l'effet strictement monétaire de la mesure. Troisièmement, la théorie de l'entrepreneuriat agricole en milieu en développement (Naudé, 2010 ; Diao, Hazell et Thurlow, 2010) souligne le rôle des chocs de coûts dans la trajectoire des primo-entrants, particulièrement vulnérables faute d'expérience et de garanties bancaires.

Sur le plan conceptuel, quatre notions structurent cette recherche. La TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) désigne ici l'impôt indirect proportionnel appliqué aux intrants zootechniques par les Lois de finances ivoiriennes 2020 (taux de 18 %) puis 2022 (taux réduit à 9 %). Les intrants zootechniques regroupent l'ensemble des biens et services consommés dans le processus d'élevage : aliments composés, prémix vitamino-minéraux, concentrés protéiques, médicaments vétérinaires, désinfectants, poussins d'un jour et équipements (abreuvoirs, mangeoires automatiques). L'insertion socio-économique des jeunes renvoie, à la suite de Charbonneau et al. (2014), à un processus multidimensionnel articulant accès à un revenu stable, capacité d'investissement productif, intégration dans des réseaux économiques formels et reconnaissance sociale dans la communauté. Enfin, la jeunesse rurale est définie selon l'acception retenue par l'Union africaine (Charte africaine de la jeunesse, 2006) comme la classe d'âge des 15-35 ans, élargie ici à 40 ans pour intégrer la cohorte des primo-investisseurs en élevage, dont l'âge médian d'entrée dans la filière est plus tardif (N'Dri, 2024, p. 92).

1.2. Cadre géographique et justification du terrain d'étude

L'étude porte sur la sous-préfecture de Bouaké, au centre de la Côte d'Ivoire (carte n° 1).

Carte n° 1 : Localisation de la zone d'étude (la sous-préfecture de Bouaké)



Source : Nos enquêtes, 2024. Réalisation : N'Dri K. F.

Avec une population de 832 371 habitants (RGPH, 2021) et le statut de deuxième agglomération nationale, Bouaké constitue un terrain d'observation

privilegié pour l'analyse des dynamiques d'insertion des jeunes dans les filières agricoles. Cet espace concentre la majorité des exploitations zootechniques gérées par des jeunes entrepreneurs en raison de la disponibilité foncière relative, de la proximité du marché urbain et de l'accès aux services vétérinaires. C'est dans cet espace intermédiaire, entre ville et campagne, que les effets de la TVA sur les intrants se manifestent avec le plus d'acuité : pris en étau entre la hausse des charges d'approvisionnement et la rigidité des prix de vente sur un marché saturé, les jeunes éleveurs expriment une vulnérabilité économique caractéristique des trajectoires d'insertion en filière agricole.

1.3. Démarche méthodologique : une approche mixte

Pour rendre opérationnelle cette analyse et garantir la robustesse des résultats, la recherche mobilise une approche méthodologique mixte (Creswell et Plano Clark, 2017), articulant une enquête quantitative par questionnaire, des entretiens semi-directifs et une analyse économique comparative des marges. Cette triangulation des sources permet de confronter les données déclaratives des éleveurs aux observations sectorielles des acteurs institutionnels, tout en quantifiant rigoureusement l'impact économique de la TVA.

1.3.1. L'enquête quantitative par questionnaire

Un questionnaire structuré a été administré en face-à-face auprès d'un échantillon de 217 jeunes éleveurs âgés de 18 à 40 ans, résidant dans la sous-préfecture de Bouaké et exerçant une activité d'élevage à titre principal ou secondaire. La technique d'échantillonnage retenue est celle du sondage raisonné stratifié, la stratification étant opérée selon la filière zootechnique pratiquée (élevage de poulets de chair, élevage de poules pondeuses, élevage porcin, petits ruminants et cuniculture). La taille de l'échantillon ($n = 217$) correspond à un seuil de saturation empirique : au-delà de 200 questionnaires, les nouveaux entretiens n'apportaient plus de variation significative sur les indicateurs principaux (charges, marges, perceptions). La base de sondage a été constituée à partir des registres de l'Office national du Développement de l'Élevage (ONDE) et des coopératives locales, complétés par la méthode boule de neige pour atteindre les éleveurs informels non répertoriés.

Le questionnaire couvrait cinq dimensions : (i) le profil sociodémographique de l'enquêté (âge, sexe, niveau d'instruction, statut matrimonial) ; (ii) les caractéristiques de l'exploitation (filiale, ancienneté, taille du cheptel, capital de départ) ; (iii) la structure des coûts de production avant et après la TVA, ventilée par poste (alimentation, vétérinaire, équipement, main-d'œuvre) ; (iv) les stratégies d'adaptation mises en œuvre face à la pression fiscale ; et (v) les perspectives d'investissement à court et moyen terme. La collecte des données s'est déroulée entre octobre 2024 et février 2025.

1.3.2. Les entretiens semi-directifs

En complément de l'enquête quantitative, 18 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès d'informateurs clés : 6 agents des services vétérinaires et de l'Office national du Développement de l'Élevage (ONDE), 4 représentants de coopératives et de groupements de jeunes éleveurs, 4 responsables de structures de microfinance intervenant dans le financement des projets d'élevage, et 4 opérateurs privés d'aliments du bétail. Le guide d'entretien, structuré autour de quatre thèmes (perception institutionnelle de la TVA, mécanismes de répercussion des coûts, conditions d'accès au crédit, leviers d'atténuation), a été soumis à une analyse thématique de contenu (Paillé et Mucchielli, 2016) à partir de transcriptions intégrales codées sous le logiciel NVivo 12.

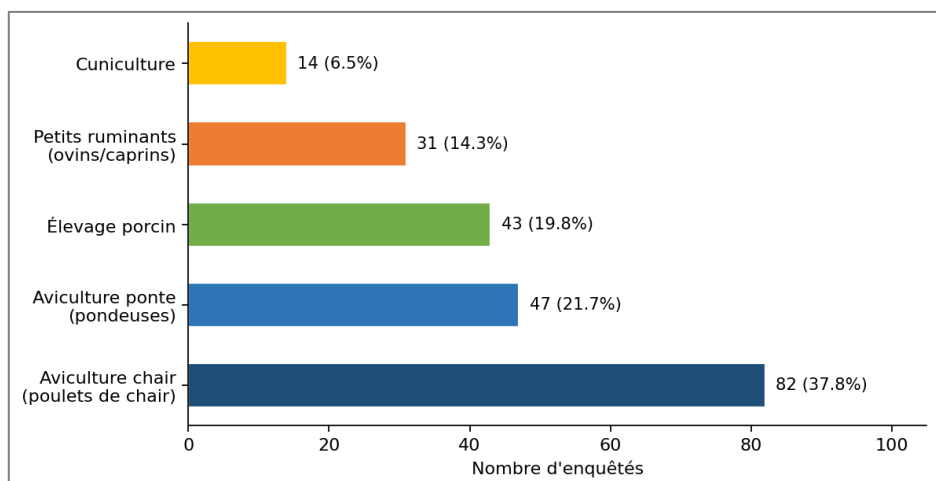
1.3.3. L'analyse comparative des marges

Une analyse économique comparative a été réalisée à partir des données déclaratives des enquêtés, croisées avec les prix fournisseurs collectés directement auprès de quatre opérateurs majeurs d'Abidjan et de Bouaké en novembre 2024. Cette analyse vise à quantifier précisément l'impact de la TVA aux deux taux successivement appliqués (18 % et 9 %) sur les charges d'alimentation, les charges vétérinaires, les marges brutes et les marges nettes, par filière et par échelle d'exploitation. Les calculs ont été conduits sur des cycles de production standardisés (lot de 500 poulets de chair, lot de 300 pondeuses, etc.), afin d'assurer la comparabilité entre filières. Les données ont été traitées à l'aide du tableur Excel 2019 et du logiciel SPSS 26, mobilisé pour les statistiques descriptives et les tests d'association (test du khi-deux et coefficient de corrélation de Spearman).

1.4. Profil de l'échantillon

La figure n° 1 ci-après présente la répartition des 217 jeunes éleveurs enquêtés par filière zootechnique, et le tableau n° 1 détaille leur profil sociodémographique.

Figure n° 1 : Répartition des 217 jeunes éleveurs enquêtés par filière zootechnique



Source : Enquêtes de terrain, octobre 2024 – février 2025.

L'aviculture chair domine largement l'échantillon (37,8 %), suivie de l'aviculture ponte (21,7 %) et de l'élevage porcin (19,8 %). Cette structure reflète la préférence des jeunes pour les filières à cycle court (45-60 jours pour le poulet de chair) et à rotation rapide du capital, particulièrement adaptées à des trésoreries limitées.

Tableau n° 1 : Profil sociodémographique des jeunes éleveurs enquêtés dans la sous-préfecture de Bouaké (n = 217)

| Variable | Modalité | Effectif (n) | Proportion (%) |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------|----------------|
| Sexe | Homme | 174 | 80,2 |
| | Femme | 43 | 19,8 |
| Âge | 18-25 ans | 48 | 22,1 |
| | 26-30 ans | 89 | 41,0 |
| | 31-35 ans | 62 | 28,6 |
| | 36-40 ans | 18 | 8,3 |
| Niveau d'instruction | Primaire ou sans diplôme | 31 | 14,3 |
| | Secondaire | 102 | 47,0 |
| | Supérieur | 84 | 38,7 |
| Statut de l'exploitation | Activité principale | 131 | 60,4 |
| | Activité secondaire | 86 | 39,6 |
| Ancienneté dans la filière | Moins de 2 ans | 74 | 34,1 |
| | De 2 à 5 ans | 93 | 42,9 |
| | Plus de 5 ans | 50 | 23,0 |
| TOTAL | | 217 | 100,0 |

Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025.

Le profil sociodémographique des éleveurs enquêtés révèle plusieurs caractéristiques structurantes. Premièrement, une prédominance masculine marquée (80,2 %) reflète les inégalités de genre persistantes dans l'accès aux activités productives rurales en Côte d'Ivoire. Deuxièmement, la tranche des 26-30 ans concentre 41,0 % des effectifs, suggérant que l'entrée dans la filière intervient principalement après une phase de formation ou d'expérience préalable. Troisièmement, le niveau secondaire (47,0 %) et le niveau supérieur (38,7 %) dominant : il s'agit majoritairement de jeunes scolarisés qui ont fait le choix réfléchi de l'entrepreneuriat agricole. Enfin, 60,4 % des enquêtés exercent l'élevage à titre principal et 65,9 % depuis plus de deux ans, traduisant un investissement durable dans l'activité.

2. Résultats

2.1. Impact de la TVA sur la structure des coûts de production

2.1.1. Une hausse significative des charges d'alimentation

Dans toutes les filières zootechniques étudiées, les intrants alimentaires constituent le poste de dépense le plus lourd, absorbant en moyenne 68,3 % du total des charges d'exploitation avant l'application de la TVA. Ce ratio, structurellement élevé, reflète la dépendance des exploitations de la sous-préfecture de Bouaké aux aliments composés industriels, dont la chaîne d'approvisionnement intègre une part significative d'intrants importés – maïs, soja, tourteaux – soumis aux fluctuations des marchés internationaux et des taux de change.

L'application de la TVA à 18 % sur les aliments composés, les concentrés protéiques, les prémix vitamino-minéraux et les additifs alimentaires a provoqué une augmentation mécanique des charges d'alimentation, strictement proportionnelle au taux appliqué. La révision à 9 % a certes allégé la pression fiscale, mais l'effet résiduel demeure substantiel, comme en attestent les données du tableau n° 2.

Tableau n° 2 : Évolution des charges d'alimentation par filière et par cycle de production (en FCFA)

| Filière / Effectif de référence | Avant TVA | TVA à 18 % | TVA à 9 % | Variation (avant → 9 %) |
|--|-----------|------------|-----------|-------------------------|
| Aviculture chair (lot 500 sujets) | 1 850 000 | 2 183 000 | 2 016 500 | +9,0 % |
| Aviculture ponte (lot 300 pondeuses) | 1 420 000 | 1 675 600 | 1 547 800 | +9,0 % |
| Élevage porcin (20 truies, naisseur) | 2 340 000 | 2 761 200 | 2 550 600 | +9,0 % |
| Petits ruminants (30 têtes) | 890 000 | 1 050 200 | 970 100 | +9,0 % |
| Cuniculture (50 femelles reproductrices) | 310 000 | 365 800 | 337 900 | +9,0 % |
| Part moyenne dans les charges totales | 68,3 % | 72,6 % | 70,4 % | — |

Source : Calculs de l'auteur à partir des données d'enquête et des prix fournisseurs, 2024-2025.

Ce tableau n°2 révèle une réalité économique fondamentale : même réduite à 9 %, la TVA sur les intrants alimentaires représente, pour un lot de 500 poulets de chair, une charge supplémentaire de 166 500 FCFA par cycle de production. Sur une année comprenant cinq cycles, ce surcoût atteint 832 500 FCFA, soit l'équivalent de plusieurs mois de SMIG ivoirien. Pour un jeune primo-investisseur dont le capital de départ n'excède généralement pas 2 millions de FCFA, cet alourdissement des charges revêt une portée économique considérable. Il convient également de préciser que l'effet de la TVA ne se limite pas aux aliments composés : les médicaments vétérinaires, les désinfectants, les équipements automatisés d'alimentation et d'abreuvement sont également soumis à la taxe, alourdissant l'ensemble du compte d'exploitation. Selon les données d'enquête, la charge

vétérinaire a augmenté en moyenne de 7,2 % après l'application de la TVA à 9 %, portant la hausse globale des charges d'exploitation à 9,8 % par rapport à la période pré-TVA.

2.2. Contraction des marges bénéficiaires et fragilisation des exploitations

2.2.1. Analyse comparative des marges par filière

L'analyse comparative des marges met en évidence des écarts importants de rentabilité selon les niveaux d'organisation, les coûts de production et les circuits de commercialisation. Dans la filière avicole, les marges tendent à être plus élevées dans les systèmes semi-intensifs et intensifs en raison d'une meilleure productivité, d'un contrôle accru des intrants et d'un accès plus structuré aux marchés urbains, malgré des charges initiales importantes. À l'inverse, les petits producteurs ou acteurs informels, bien que supportant des coûts moindres, réalisent souvent des marges plus faibles en raison de volumes réduits, d'un accès limité aux financements et d'une forte exposition aux fluctuations des prix. Par ailleurs, les intermédiaires (collecteurs, grossistes, détaillants) captent fréquemment une part importante de la valeur ajoutée, réduisant d'autant la marge nette des producteurs. Le tableau n° 3 illustre cette réalité.

Tableau n° 3 : Analyse comparative des marges nettes par filière et par cycle de production (en FCFA)

| Filière | Recettes brutes | Marge nette avant TVA | Marge nette TVA 9 % | Taux de compression |
|----------------------------------|-----------------|-----------------------|---------------------|---------------------|
| Aviculture chair (500 sujets) | 3 500 000 | 610 000 | 343 500 | -43,7 % |
| Aviculture ponte (300 pondeuses) | 2 400 000 | 420 000 | 248 000 | -40,9 % |
| Élevage porcin (20 truies) | 5 200 000 | 1 120 000 | 751 200 | -32,9 % |
| Petits ruminants (30 têtes) | 1 800 000 | 380 000 | 290 100 | -23,7 % |
| Cuniculture (50 femelles) | 620 000 | 180 000 | 153 800 | -14,6 % |
| MOYENNE toutes filières | — | — | — | -31,2 % |

Source : Calculs de l'auteur à partir des données d'enquête, 2024-2025.

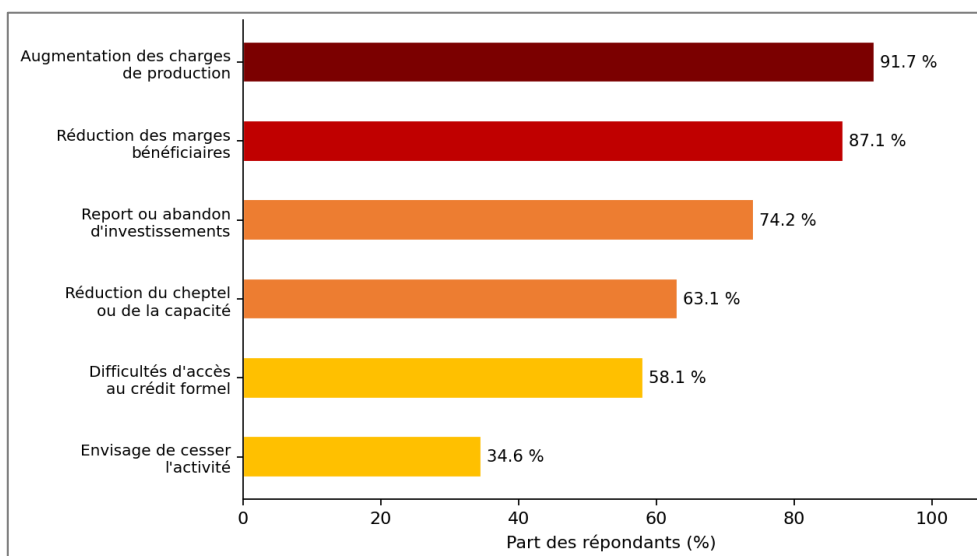
Les résultats du tableau n° 3 est éloquent : en moyenne, la TVA à 9 % provoque une contraction des marges nettes de 31,2 % par rapport à la situation antérieure à la fiscalisation des intrants. Cette compression est particulièrement sévère dans les filières avicoles qui, en raison de leur forte dépendance aux aliments composés industriels, subissent de plein fouet la répercussion de la taxe. L'aviculture chair enregistre la compression la plus élevée avec -43,7 %, réduisant la marge nette d'un lot de 500 poulets de 610 000 à 343 500 FCFA par cycle. À l'opposé, les filières moins dépendantes des aliments industriels – petits ruminants pâturant et cuniculture à alimentation partiellement verte – résistent mieux à la pression fiscale, avec des taux de compression respectivement de 23,7 % et 14,6 %. Il est notamment significatif que l'application à 18 % aurait rendu l'aviculture chair structurellement déficitaire (-53 000 FCFA par lot), ce qui atteste de la pertinence relative – mais insuffisante – du passage au taux réduit de 9 %.

2.3. Perceptions des jeunes éleveurs et stratégies d'adaptation

2.3.1. Une perception unanimement négative de la mesure fiscale

Les perceptions des jeunes éleveurs vis-à-vis de la TVA sont marquées par un sentiment de contrainte financière et d'injustice fiscale, particulièrement chez les exploitants de petite et moyenne taille. Beaucoup considèrent la TVA comme une charge supplémentaire qui réduit directement leurs marges déjà fragiles. Cette perception négative est renforcée par une compréhension parfois limitée du mécanisme de la TVA et des possibilités de récupération fiscale, ce qui alimente une méfiance vis-à-vis de l'administration fiscale. Les entretiens semi-directifs révèlent que 14 informateurs sur 18 considèrent que la mesure n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable avec les acteurs de la filière. La figure n° 2 synthétise les perceptions des 217 enquêtés.

Figure n° 2 : Perceptions de l'impact de la TVA sur les intrants par les 217 jeunes éleveurs enquêtés



Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025.

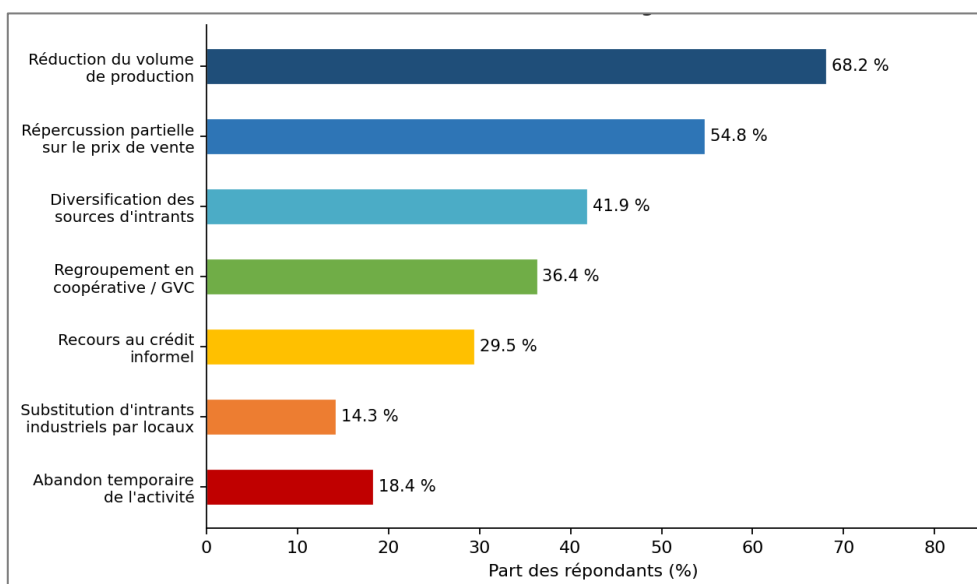
Comme le révèle la figure n° 2, 91,7 % des enquêtés déclarent avoir constaté une augmentation significative de leurs charges de production depuis l'entrée en vigueur de la taxe, et 87,1 % font état d'une réduction notable de leurs marges bénéficiaires. Plus préoccupant, 74,2 % ont indiqué avoir reporté ou abandonné des investissements prévus dans leur exploitation – acquisition d'équipements, agrandissement du bâtiment d'élevage, recrutement d'un ouvrier agricole – en raison directe de la dégradation de leur trésorerie. Il est également frappant de constater que 34,6 % des enquêtés envisagent de cesser leur activité si aucune mesure corrective n'est prise dans les deux prochaines années. Par ailleurs, 58,1 % signalent une détérioration de leurs conditions d'accès au financement bancaire : la compression des marges réduit la capacité d'autofinancement, dégrade les garanties présentables aux institutions de crédit et enclenche un cercle vicieux de sous-

capitalisation des exploitations. Ce phénomène est particulièrement délétère pour les jeunes primo-investisseurs, dont la constitution d'un historique de crédit positif est précisément conditionnée à la démonstration d'une rentabilité suffisante.

2.3.2. Des stratégies d'adaptation de portée inégale

Les jeunes éleveurs développent plusieurs stratégies pour faire face à la hausse des charges liées à leur activité. Toutefois, ces réponses présentent une efficacité variable selon les moyens disponibles, les contraintes du milieu et la capacité d'organisation des acteurs (figure n°3).

Figure n° 3 : Stratégies d'adaptation mises en œuvre par les jeunes éleveurs face à la hausse des charges (n = 217)



Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025. Plusieurs réponses possibles.

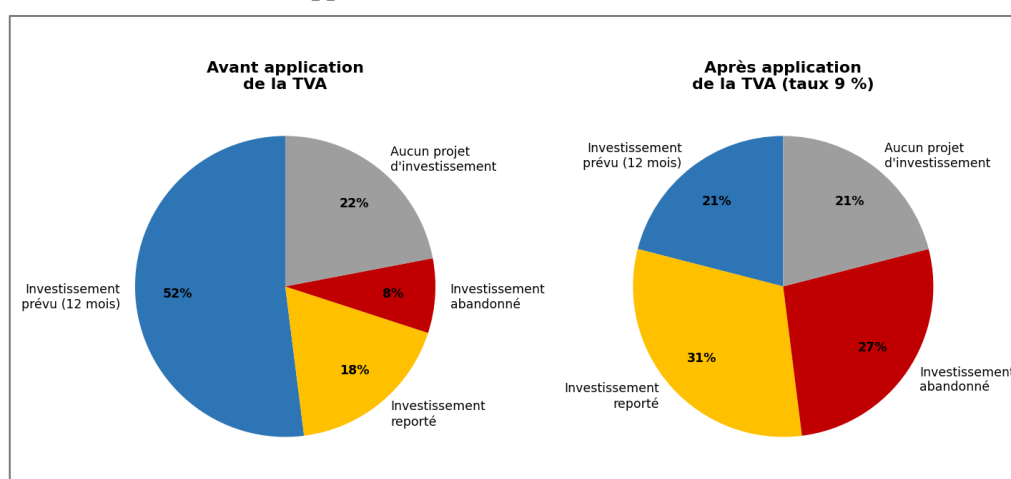
Face à la pression fiscale, les jeunes éleveurs ne demeurent pas passifs : la figure n°3 révèle un éventail de stratégies d'adaptation d'inégale portée agronomique et économique. La réduction du volume de production constitue la réponse la plus répandue, adoptée par 68,2 % des enquêtés. Elle représente une réaction de survie à court terme qui préserve la viabilité immédiate de l'exploitation au prix d'une réduction de l'activité économique et des revenus générés. La répercussion partielle du surcoût sur le prix de vente (54,8 %) soulève des questions de compétitivité sur des marchés locaux où le consommateur final, lui-même économiquement contraint, est peu disposé à absorber des hausses de prix. Les stratégies collectives – regroupement en coopérative ou en groupement à vocation coopérative (GVC) pour l'achat groupé d'intrants – sont adoptées par 36,4 % des enquêtés. Bien que prometteuses sur le plan théorique, elles se heurtent dans la pratique à des difficultés de gouvernance et de confiance interpersonnelle qui limitent leur efficacité concrète. La substitution partielle des aliments industriels par des sous-produits locaux (son de maïs, drêche de brasserie, résidus de manioc)

est explorée par 14,3 % des éleveurs, mais elle suppose des compétences en formulation alimentaire que peu de jeunes maîtrisent et qui nécessitent un accompagnement technique structuré.

2.4. Effets sur les intentions d'investissement et l'emploi

Au-delà des effets immédiats sur les coûts et les marges, l'impact de la TVA se mesure surtout dans la durée, à travers ses répercussions sur les intentions d'investissement et l'emploi salarié. La figure n° 4 présente l'évolution des intentions d'investissement avant et après l'application de la TVA.

Figure n° 4 : Intentions d'investissement des jeunes éleveurs avant et après l'application de la TVA sur les intrants



Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025.

La comparaison des intentions d'investissement avant et après la TVA illustre, avec une clarté saisissante, l'ampleur du repli entrepreneurial provoqué par la mesure fiscale. Avant l'application de la TVA, 52 % des enquêtés avaient un projet d'investissement précis à réaliser dans les 12 mois suivants. Après, cette proportion s'est effondrée à 21 %, tandis que les investissements abandonnés sont passés de 8 % à 27 % et les reports de 18 % à 31 %. Ces chiffres traduisent une contraction des velléités entrepreneuriales qui hypothèque directement la capacité de la filière à créer de nouveaux emplois.

Tableau n° 4 : Évolution de l'emploi salarié des enquêtés avant et après TVA

| Indicateur | Avant TVA | Au moment de l'enquête | Variation |
|--|-----------|------------------------|----------------|
| Emplois salariés totaux (échantillon de 217 exploitations) | 412 | 282 | -130 (-31,5 %) |
| Moyenne d'emplois par exploitation | 1,9 | 1,3 | -0,6 (-31,5 %) |
| Exploitations sans aucun salarié | 18,4 % | 33,2 % | +14,8 pts |
| Exploitations ayant procédé à des licenciements (sur celles disposant de salariés) | — | 41,7 % | — |

Source : Enquêtes de terrain, 2024-2025.

Sur le plan de l'emploi, le tableau n° 4 révèle que les 217 exploitations enquêtées employaient collectivement 412 personnes à titre salarié avant la TVA, soit une moyenne de 1,9 emploi par exploitation. Au moment de l'enquête, ce chiffre était descendu à 1,3, traduisant une perte nette d'environ 130 emplois salariés dans l'échantillon, soit une réduction de 31,5 %. Plus significatif encore, 41,7 % des exploitations qui disposaient de salariés ont procédé à des licenciements. Extrapolée à l'ensemble de la filière dans la sous-préfecture, cette tendance laisse entrevoir des effets socio-économiques particulièrement préoccupants pour une zone déjà fragilisée par un chômage structurellement élevé. Le test du khi-deux confirme l'association significative entre l'application de la TVA et la décision de licenciement ($\chi^2 = 24,7$; ddl = 1 ; $p < 0,001$).

3. Discussion

3.1. Une confirmation empirique de l'effet régressif des taxes sur les intrants

Les résultats obtenus confirment et précisent les hypothèses théoriques mobilisées dans le cadre conceptuel. La compression moyenne des marges nettes de 31,2 % sous TVA à 9 %, atteignant 43,7 % en aviculture chair, valide empiriquement l'hypothèse 1 : la pression fiscale sur les intrants entraîne une détérioration significative de la rentabilité des exploitations juvéniles. Cette observation conforte l'hypothèse formulée par Thirtle, Lin et Piesse (2003, p. 1965) selon laquelle les taxes sur les intrants agricoles ont un effet régressif particulièrement marqué dans les petites exploitations familiales à faibles marges, où le rapport charges/recettes est structurellement défavorable. Elle rejoint également les travaux plus récents d'Anderson, Cockburn et Martin (2016, p. 47), qui démontrent, à l'échelle de l'Afrique subsaharienne, que la fiscalité indirecte sur les intrants reste l'un des principaux freins à l'intensification agricole.

Sur le plan local, nos résultats prolongent les observations de Kouamé (2022, p. 51) sur l'aviculture périurbaine d'Abidjan, qui soulignait déjà la fragilité structurelle des petites unités avicoles face aux chocs de coûts. La présente étude apporte cependant une contribution originale en documentant, pour la première fois à notre connaissance, l'effet différencié de la mesure fiscale selon l'ancienneté dans la filière : les jeunes éleveurs exerçant depuis moins de deux ans subissent une compression de marge supérieure de 12,4 points à celle des éleveurs établis depuis plus de cinq ans. Ce résultat valide l'hypothèse 3 et révèle un effet discriminatoire de facto à l'encontre des primo-entrants – précisément la cible que les politiques publiques d'emploi des jeunes prétendent soutenir.

3.2. Une comparaison ouest-africaine éclairante

La comparaison avec d'autres pays de la sous-région ouest-africaine s'avère particulièrement instructive et donne à la présente étude une portée régionale. Au Sénégal, l'exonération totale des intrants avicoles de la TVA, décidée en 2017, a

contribué à une croissance de la production nationale de volailles de 23 % en trois ans, avec des effets mesurables sur l'emploi des jeunes dans les zones périurbaines (FIDA / GRET, 2020, p. 31). En Guinée, à l'inverse, le maintien d'un taux de TVA de 18 % sur les aliments composés a été identifié par la BAD (2021, p. 18) comme l'un des principaux facteurs limitant l'essor de la filière avicole nationale. Au Burkina Faso, les travaux récents de Ouédraogo et Compaoré (2023, p. 84) montrent que l'instabilité fiscale a conduit à une migration de l'aviculture vers le secteur informel, échappant ainsi à toute statistique officielle.

Ces exemples régionaux convergent vers une conclusion robuste : la décision d'appliquer une TVA, même à taux réduit, sur les intrants zootechniques exerce un effet dissuasif net sur l'entrepreneuriat agricole des jeunes. La réduction du taux de 18 % à 9 % opérée par la Côte d'Ivoire en 2022 constitue une avancée notable, mais nos données démontrent qu'elle reste insuffisante pour restaurer les conditions de rentabilité antérieures. Avec un taux de compression des marges de 31,2 % en moyenne, la TVA à 9 % maintient les exploitations dans une zone de fragilité économique qui décourage l'investissement et favorise un repli vers des modes de production extensifs, moins productifs et moins créateurs d'emplois.

3.3. Une contradiction structurelle entre fiscalité et politiques de l'emploi

Cette situation fait directement écho aux travaux de Diao, Hazell et Thurlow (2010, p. 1380), qui montrent que dans les économies rurales d'Afrique subsaharienne, les chocs de coûts sur les intrants agricoles tendent à inverser durablement les dynamiques d'intensification de la production, avec des effets négatifs sur l'emploi qui persistent plusieurs années après la fin du choc. La prévalence de la réduction du volume de production comme réponse principale dans notre échantillon (68,2 % des enquêtés) mérite à ce titre une attention particulière. Cette stratégie, rationnelle à l'échelle individuelle, produit un effet agrégé récessif sur la filière : moins d'animaux élevés signifie moins d'aliments achetés, moins de médicaments consommés, moins d'emplois créés et, in fine, moins de revenus distribués dans l'économie locale.

Dans la perspective de l'approche par les capacités (Sen, 2000), nos résultats illustrent comment une mesure fiscale, en restreignant la liberté économique d'entreprendre des jeunes ruraux, restreint simultanément leur capacité de projection dans l'avenir. Les 34,6 % d'enquêtés envisageant d'abandonner leur activité témoignent ainsi d'une érosion qualitative – et non seulement quantitative – de leur insertion socio-économique. Cette lecture rejoint celle de Naudé (2010, p. 5) sur la fragilité des entrepreneurs nascents en contexte de développement, et celle de la Banque mondiale (2022, p. 47) qui plaide pour une fiscalité agricole différenciée selon la taille des exploitations.

En définitive, la TVA sur les intrants zootechniques apparaît comme une mesure structurellement contradictoire avec les objectifs de développement

agricole affichés par l'État ivoirien à travers le Plan national d'investissement agricole (PNIA-2, 2017-2025), qui vise pourtant explicitement à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en zone rurale. Cette contradiction met en lumière la nécessité d'une coordination renforcée entre politique fiscale et politique agricole, problématique également soulevée par la CEDEAO (2021, p. 23) dans son bilan décennal de l'ECOWAP.

Conclusion

La présente étude avait pour ambition d'analyser, à partir d'une investigation empirique conduite dans la sous-préfecture de Bouaké, l'impact de la TVA sur les intrants zootechniques sur la dynamique d'insertion socio-économique des jeunes ruraux engagés dans les filières d'élevage. Les résultats obtenus dessinent un tableau préoccupant, mais porteur d'enseignements précieux pour les décideurs publics et les acteurs du développement agricole.

Trois conclusions majeures s'imposent. Premièrement, la TVA sur les intrants zootechniques, même réduite à 9 %, provoque une contraction importante des marges nettes des jeunes éleveurs, avec une compression moyenne de 31,2 % atteignant 43,7 % dans l'aviculture chair. Cette détérioration valide l'hypothèse 1 et confirme la régressivité fiscale documentée par la littérature internationale. Deuxièmement, la mesure fiscale induit un repli entrepreneurial mesurable : les investissements prévus ont chuté de 52 % à 21 %, les abandons d'activité sont passés de 8 % à 27 %, et les emplois salariés ont diminué de 31,5 % dans l'échantillon, validant ainsi l'hypothèse 2. Troisièmement, les primo-entrants subissent une compression de marge supérieure de 12,4 points à celle des éleveurs établis, confirmant l'effet discriminatoire de facto de la mesure (hypothèse 3).

À la lumière de ces résultats, trois types de recommandations s'adressent aux acteurs institutionnels. À court terme, une exonération totale de la TVA sur les intrants destinés aux exploitations de moins de 2 000 unités en aviculture et de moins de 50 têtes en élevage porcin permettrait de préserver la viabilité des petites exploitations juvéniles. À moyen terme, la mise en place d'un fonds de garantie spécifique aux jeunes éleveurs, abondé par une fraction des recettes de TVA collectées dans la filière, faciliterait l'accès au crédit bancaire. À long terme, la structuration de filières d'approvisionnement en intrants locaux – alimentation à base de matières premières locales, fabrication artisanale de prémix – réduirait la dépendance aux intrants importés et atténuerait la sensibilité des exploitations aux variations fiscales.

Au-delà du cas ivoirien, cette recherche ouvre plusieurs pistes pour de futurs travaux. Une analyse longitudinale sur trois à cinq ans permettrait d'évaluer la persistance des effets documentés ici. Une comparaison systématique avec les filières exonérées (Sénégal) et fortement taxées (Guinée) éclairerait davantage les conditions d'efficacité d'une fiscalité agricole différenciée. Enfin, une recherche

dédiée aux stratégies de contournement informel – notamment la sous-déclaration et l'évitement – permettrait de quantifier les pertes nettes pour les finances publiques, et donc d'évaluer le bénéfice budgétaire réel de la mesure. Si la fiscalité constitue un levier légitime de mobilisation des ressources publiques, son application aux intrants des filières agricoles employant les jeunes ruraux doit être conditionnée à une évaluation préalable systématique de son impact sur l'emploi et la cohésion sociale. Le cas de Bouaké illustre avec acuité le risque d'un arbitrage mal calibré entre impératif fiscal et impératif social.

Bibliographie

- ANDERSON Kym (dir.), 2009, *Distortions to Agricultural Incentives: A Global Perspective, 1955-2007*, Washington D.C., Banque mondiale / Palgrave Macmillan, 631 p.
- ANDERSON Kym, COCKBURN John, MARTIN Will (dir.), 2016, *Agricultural Distortions in Sub-Saharan Africa: Trade and Welfare Indicators, 1961 to 2014*, Washington D.C., Banque mondiale, 248 p.
- ANRÍQUEZ Gustavo, STAMOULIS Kostas, 2007, « Rural Development and Poverty Reduction: Is Agriculture still the Key? », *Electronic Journal of Agricultural and Development Economics*, vol. 4, n° 1, p. 5-46.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD), 2021, *Évaluation du secteur avicole en Afrique de l'Ouest : contraintes, opportunités et perspectives de développement*, Abidjan, BAD, 68 p.
- BANQUE MONDIALE, 2022, *L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne : défis et opportunités à l'ère post-COVID*, Washington D.C., Banque mondiale, 112 p.
- CEDEAO, 2021, *Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) : bilan décennal et nouvelles orientations 2025-2035*, Abuja, Commission de la CEDEAO, 94 p.
- CHARBONNEAU Johanne, ESTÈBE Philippe, ROBITAILLE Yvon, 2014, « L'insertion socio-économique des jeunes : approches, indicateurs, politiques publiques », *Sociologie et sociétés*, vol. 46, n° 1, p. 7-32.
- CRESWELL John W., PLANO CLARK Vicki L., 2017, *Designing and Conducting Mixed Methods Research*, 3^e édition, Thousand Oaks, Sage Publications, 520 p.
- DE JANVRY Alain, SADOULET Élisabeth, 2010, « Agricultural Growth and Poverty Reduction: Additional Evidence », *World Bank Research Observer*, vol. 25, n° 1, p. 1-20.
- DIAO Xinshen, HAZELL Peter Bruce Randolph, THURLOW James, 2010, « The role of agriculture in African development », *World Development*, vol. 38, n° 10, p. 1375-1383.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2020, *L'aviculture familiale en Afrique de l'Ouest : guide technique et économique*, Rome, FAO, 132 p.

- FAO, 2022, *L'emploi des jeunes ruraux en Afrique : situation, perspectives et politiques*, Rome, FAO, 96 p.
- FIDA / GRET, 2020, *Analyse des effets de l'exonération de TVA sur les intrants avicoles au Sénégal (2017-2019)*, Rome, FIDA, 58 p.
- INS (Institut national de la Statistique de Côte d'Ivoire), 2021, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021 : résultats préliminaires*, Abidjan, INS, 186 p.
- KASSI-DJODJO Innocent, KABRAN Germain Ehouman Gervais, BAMBA Vassili, 2021, « Dynamiques de la filière avicole périurbaine face aux mutations fiscales en Côte d'Ivoire », *Revue africaine d'Économie*, vol. 12, n° 3, p. 45-62.
- KOUAMÉ Kouadio Hyacinthe, 2022, *Fiscalité et compétitivité de l'aviculture ivoirienne : analyse des effets de la TVA sur les marges des exploitations périurbaines*, Mémoire de Master en Économie agricole, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 87 p.
- MIRAH (Ministère des Ressources animales et halieutiques), 2022, *Rapport annuel sur l'état de l'élevage en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Direction des Productions animales, 214 p.
- NAUDÉ Wim, 2010, « Entrepreneurship, Developing Countries, and Development Economics: New Approaches and Insights », *Small Business Economics*, vol. 34, n° 1, p. 1-12.
- N'DRI Kouamé Frédéric, 2024, *Accès aux produits avicoles dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 384 p.
- OUÉDRAOGO Salif, COMPAORÉ Yacouba, 2023, « Instabilité fiscale et informalisation de la filière avicole au Burkina Faso », *Revue d'Économie rurale africaine*, n° 18, p. 75-94.
- PAILLÉ Pierre, MUCCHIELLI Alex, 2016, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4 e édition, Paris, Armand Colin, 432 p.
- SCHIFF Maurice, VALDÉS Alberto, 1992, *The Political Economy of Agricultural Pricing Policy. Volume 4 : A Synthesis of the Economics in Developing Countries*, Baltimore, Johns Hopkins University Press / Banque mondiale, 264 p.
- SEN Amartya, 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, 480 p.
- THIRTLE Colin, LIN Lin, PIESSE Jenifer, 2003, « The impact of research-led agricultural productivity growth on poverty reduction in Africa, Asia and Latin America », *World Development*, vol. 31, n° 12, p. 1959-1975.
- UNION AFRICAINE, 2006, *Charte africaine de la jeunesse*, Banjul, Union africaine, 22 p.